



RENSEIGNEMENTS SUR :
<http://als-sauveterre.org/>

Modalités de fonctionnement

- 1.1 L'Amicale Laïque Sauveterroise est une association régie par la loi de 1901. Elle compte aujourd'hui différentes activités à caractère éducatif, culturel et sportif (voir ci-contre) et plus de 400 adhérents.
- 1.2 Chacune des activités est dispensée par un(e) ou plusieurs intervenant(e)s disposant de toutes les compétences requises.
- 1.3 Les inscriptions pour l'année **2024/2025** auront lieu **le samedi 7 septembre 2024 de 9H30 à 13h**, à l'occasion de la journée « Portes ouvertes » des associations de Sauveterre, à l'espace scolaire et sportif. Nous serons très heureux de vous y accueillir.
- 1.4 Afin de faciliter la tâche des bénévoles présents lors de ces journées, merci de venir vous inscrire à cette occasion et de **fournir votre adresse mail** lors de votre inscription afin que nous puissions vous informer des manifestations qui auront lieu tout au long de cette année.

Amicalement,

Inscriptions

Pour toute inscription, seront demandés :

1. La cotisation annuelle, qui est fixée à **15€** par famille
2. Une somme correspondant au montant des activités choisies (chèque ou espèces)
3. Une fiche de renseignements Famille / Adhérents
4. Une attestation d'assurance certifiant que votre enfant est assuré pour la responsabilité civile et les activités extrascolaires.

Règlement (l'adhésion implique le respect de ce règlement)

1. Les cotisations des différents cours sont dues à l'année. L'accès aux activités est réservé exclusivement aux adhérents à jour de leurs cotisations. Une période d'essai de 2 séances est accordée aux adhérents. Le remboursement ne pourra se faire qu'à l'issue de celle-ci.
2. En cas d'absence de l'adhérent, les cours ne pourront pas être remboursés sans motif sérieux (longue maladie, accident entraînant un arrêt total de l'activité, déménagement). Les remboursements ne pourront se faire que sur présentation d'un certificat médical daté de moins d'un mois
3. L'ALS se réserve le droit de modifier les horaires, lieux, pour toute cause ne résultant pas d'un fait volontaire (changement de professeur, de salle, événements naturels et / ou accidentels).
4. En cas d'effectif insuffisant ou à la suite de l'arrêt temporaire ou définitif d'un intervenant, l'ALS se réserve le droit de rembourser les adhérents et de supprimer le cours concerné.
5. Les adhérents mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents avant et dès la fin des cours. L'ALS ne saurait être tenue pour responsable en cas d'incident.

Vacances scolaires

Sauveterre faisant partie du Gard, les vacances scolaires seront établies en fonction du calendrier scolaire de l'académie de Montpellier. Sauf exception, les cours ne seront pas assurés durant ces périodes ni pendant les jours fériés.

DANSE

45 min/1h hebdomadaire: **180€/an**

1h30 hebdomadaire: **190€/an**

2ème enfant de la même famille : **160 €/an**

Forfait mardi 1 Discipline au choix (CLAQUETTE/ DANSE INTUITIVE): **130 €/an**

Forfait mardi ALL INCLUSIVE (CLAQUETTE + DANSE INTUITIVE): **190 €/an**

Mardi

18h - 19h: HIP HOP Enfants (à partir de 7 ans)

19h - 20h30: Danse adultes CLAQUETTE/ DANSE INTUITIVE (1 mardi par mois) **NEW**

Mercredi

10h15 - 11h: GYM Initiation (pour les 3/6 ans)

11h15 - 12h: BABY GYM parents/enfants (de la marche à 3 ans)

14h - 15h: MODERN JAZZ (5-7 ans) **NEW**

15h - 16h: DANSE FAMILY (à partir de 5 ans avec 1 parent) **NEW**

16h - 17h: MODERN JAZZ (à partir de 7 ans) **NEW**

17h - 18h: MODERN JAZZ (à partir de 12 ans) **NEW**

Jeudi

18h - 19h: HIP HOP Ados (à partir de 12 ans)

19h - 20h30: HIP HOP Avancés (2 ans d'ancienneté)

Spectacle de fin d'année le **7 Juin 2025** au Pôle Culturel Jean Ferrat

> Début des cours le mardi 10 septembre

GYMNASTIQUE

Adultes → **230 €/an** (assurance comprise)

Ados (-18ans) → **150 €/an** (assurance comprise)

> Début des cours le lundi 9 septembre

ESCALADE

1^{er} adhérent : **213 €** Enfants 4/10 ans)

: **237 €** Ados (11ans-14 ans)

: **249 €** Adulte /Ado + 15ans

ADULTES (2ème année d'adhésion) : **204 €**

2^{ème} adhérent : Enfants (4-10 ans) : **177 €**

: Ados (11-14 ans) : **201 €**

Mardi :

17h45 à 19h00 : 11/14 ans

19h00 à 20h45 : de 15 ans à adultes

Mercredi :

9h00 à 10h00 : 6/7 ans

10h00 à 11h15 : 8/10 ans

11h15 à 12h30 : 8/10 ans

14h00 à 15h00 : 4/6 ans

15h00 à 16h00 : 6/7 ans

16h15 à 17h30 : 8/10 ans

17h30 à 18h45 : 11/14 ans

18h45 à 20h : de 15 ans à adultes

> Reprise des cours avec Camille le mercredi après-midi le 18 septembre

> Reprise des cours avec Olivier le mardi 24 septembre (mercredi matin 25 septembre)

MUSIQUE

Activités pouvant être pratiquées : piano, guitare, basse, batterie et chant.

Pour 30 min par semaine: **432 €/an**

Pour 45 min par semaine : **507 €/an**

Pratiques collectives (4 élèves minimum par session): Chant, chorale, groupe Pop/rock, formation musicale, éveil musical (3/6 ans) **(1h par semaine sauf Eveil musical 45mn/semaine)**

NOUVEAU atelier piano (**45mn par semaine**, avoir 1 an de pratique)

NOUVEAU découverte d'un instrument (**30 min par semaine, à partir de 6 ans**)

Les élèves de 7 à 18 ans résidant dans une commune faisant partie du **Grand Avignon** peuvent bénéficier de la **subvention de 234 € du GA** qui entre en déduction du montant du cursus complet, soit :

633 € - 234€ = 399 € (30min d'instrument + formation musicale + pratique collective)

708€ - 234€ = 474 € (45 min d'instrument + formation musicale + pratique collective)

« **Faites de la musique** » le **25 Juin 2025** au Pôle Jean Ferrat + auditions, événements dans l'année

> Début des cours le lundi 16 septembre

+ Adhésion ALS obligatoire: 15€/famille - 1 seule adhésion pour 1 ou plusieurs activités à l'ALS